



BAC PRO

Etude et réalisation d'agencement

Le titulaire de ce bac pro est un technicien de l'agencement. Il intervient en bureau d'études pour participer à la conception technique du projet. Sur chantier il organise la mise en œuvre d'ouvrages d'agencement et d'aménagements extérieurs et intérieurs dans le respect du parti architectural et décoratif du projet.

Au sein de l'entreprise, en bureau d'études, en atelier et sur site, son activité consiste à :

- participer à la finalisation de l'étude esthétique et à la définition du projet,
- préparer la réalisation technique d'un projet multi matériaux à partir des concepts et normes de l'agencement et du cahier des charges architectural,
- organiser, planifier, animer et gérer le suivi de la mise en œuvre sur chantier du lot agencement avec intervention de plusieurs corps d'états.

Le bac pro agencement de l'espace architectural forme des élèves à organiser la mise en œuvre d'ouvrages d'agencement et d'aménagements extérieurs et intérieurs. Les connaissances acquises au cours de la formation permettent à l'élève de participer à la finalisation de l'étude esthétique et à la définition d'un projet. Il apprend à préparer la réalisation technique d'un projet multi matériaux à partir des concepts et normes de l'agencement et du cahier des charges architectural. Les enseignements du bac pro lui donnent les capacités pour organiser, planifier, animer et gérer le suivi de la mise en œuvre sur chantier du lot agencement avec intervention de plusieurs corps d'état.

La formation porte sur l'histoire de l'art, des styles et des tendances dans le domaine de l'agencement, l'analyse d'un projet d'agencement, la préparation de chantier, la réalisation de maquettes et prototypes... et sur des enseignements généraux.

Débouchés

Le diplômé exerce son activité dans les petites ou moyennes entreprises qui conçoivent, fabriquent, installent des agencements extérieurs et intérieurs (habitats individuels ou collectifs, locaux professionnels, établissements recevant du public, commerces, cafés, restaurants...). Après quelques années d'expérience en bureau d'études et sur chantier, il pourra évoluer vers la qualification de conducteur de travaux.

Métier(s) accessible(s) :

- Technicien professionnel en agencement
- Technicien d'étude en agencement
- Technicien de chantier en agencement

Accès à la formation

Ce bac pro se prépare en trois après la classe de troisième. Les élèves titulaires de certains CAP du même secteur peuvent également le préparer en 2 ans sous certaines conditions.

Admission de droit :

- Classe de 3^e

Admission conditionnelle :

- CAP Menuisier fabricant de menuiserie, mobilier et agencement

Qualités requises :

- Avoir le sens de l'esthétisme,
- Etre curieux et avoir la capacité à se renouveler,
- Avoir le sens de l'écoute du client,
- Visualiser les pièces dans l'espace et en perspective,
- Faire preuve de soin et être rigoureux,
- Avoir le sens de l'organisation et un bon esprit d'analyse.

Programme

Enseignements professionnels et enseignements généraux liés à la spécialité	Horaires hebdomadaires moyens*
Enseignements professionnels	13 h 45
Prévention-santé-environnement	1 h
Français et/ou maths et/ou langue vivante et/ou arts appliqués	1 h 45
Enseignements généraux	
Français, Histoire-Géographie, Education à la citoyenneté	4h30
Mathématiques	2h
Langue vivante 1 et 2	4h
Arts appliqués – cultures artistiques	1h
EPS	2 ou 3h
Horaire hebdomadaire	31h
Accompagnement personnalisé	2h30

* Ces horaires, donnés à titre indicatif, peuvent varier d'un établissement et d'une année à l'autre.

Descriptif des enseignements professionnels

Enseignements professionnels

- **Arts et techniques** : histoire de l'art, des styles et des tendances dans le domaine de l'agencement.
- **Analyse d'un projet d'agencement** : collecter, classer et hiérarchiser les informations ; analyser les contraintes techniques, réglementaires, esthétiques et budgétaires du projet architectural ; proposer, optimiser et justifier les solutions techniques de réalisation.
- **Préparation de chantier** : planifier les phases du projet et les interventions.
- **Réalisation et suivi des ouvrages en entreprise** : effectuer un relevé d'état des lieux, gérer les délais, contrôler la conformité, gérer la sécurité et l'environnement du chantier, assurer les relations avec les différents acteurs du projet, animer une équipe.
- **Étude et présentation d'un projet** : traduire graphiquement des solutions techniques et esthétiques, établir des quantitatifs, rédiger les bons de commande et une notice descriptive, et présenter un projet.
- **Réalisation de maquettes et prototypes** : fabriquer des maquettes, prototypes et échantillons, installer des éléments d'agencement.

Stage

Sous statut scolaire, l'élève est en stage pendant 22 semaines réparties sur les 3 années du bac pro. Pendant la période de formation en milieu professionnel, l'élève utilise les documents et les matériels professionnels.

Examen

- **Epreuve scientifique** :
 - sciences physiques et chimiques, coeff 1.5
 - mathématiques, coeff. 1.5
- **Épreuve technologique et artistique** :
 - Arts et techniques : histoire de l'art, des styles et des tendances dans le domaine de l'agencement, coeff 2
 - Analyse d'un projet d'agencement, coeff. 3
 - Préparation de chantier, coeff. 2
- **Epreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel** :
 - Réalisation et suivi des ouvrages en entreprise, coeff. 2
 - Étude et présentation d'un projet, coeff. 4
 - Réalisation de maquettes et prototypes, coeff. 2
 - Économie-gestion, coeff. 1
 - Prévention - santé – environnement, coeff. 1
- **Langue vivante**, coeff. 2.

- **Épreuve de Français et Histoire - Géographie et Education civique** :
 - Français, coeff. 2.5
 - Histoire-Géographie Education civique, coeff. 2.5
- **Epreuve d'éducation physique et sportive**, coeff. 1.
- **Epreuve d'arts appliqués et cultures artistiques**, coeff. 1.

Epreuve facultative (seuls les points excédant 10 sont pris en compte) :
- Langue vivante

Statistiques

Nouveau Bac Pro dans l'académie de Montpellier : 1ère session en 2016.

En 2016, dans l'académie de Montpellier : 11 candidats inscrits, 11 présents, 9 admis (soit 81,82% de réussite).

En 2017, dans l'académie de Montpellier : 9 candidats inscrits, 9 présents, 8 admis (soit 88.89% de réussite).

Poursuites d'études

Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle mais, avec un très bon dossier ou une mention à l'examen, une poursuite d'études est envisageable. Par exemple :

- Classe Préparatoire aux Etudes Supérieures (CPES) Lycée Artaud - Marseille (13). Admission sur dossier. Classe unique en France qui accueillent les bacheliers professionnels industriels.
- BTS Agencement de l'environnement architectural

Où se former

- 66 **Villelongue dels Monts**
Lycée professionnel Alfred Sauvy (*Public*)

Pour en savoir plus

Consultez les documents Onisep :

- Guide régional « Après la 3e » et « L'après Bac pro »
- Diplômes « Du CAP au BTS-DUT »
- Dossiers « Le Dico des métiers »
- Fiches métiers ONISEP
- Parcours Les métiers du graphisme et du design
- Zoom Les métiers des compagnons du devoir et du tour de France
- Zoom Les métiers du bâtiment

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au Centre d'Information et d'Orientation (CIO)

Sur internet

www.onisep.fr

N'hésitez pas à rencontrer un conseiller d'orientation-psychologue.